



Plan d'Exposition au Bruit

- limite de Zone A (Lden 70)
- limite de Zone B (Lden 62)
- limite de Zone C (Lden 57)
- limite de Zone D (Lden 50)

LBG	2017				Février 2017
Code IATA	Année	Numéro d'étude	Numéro de Plan	Indice de révision	Date d'émission
Code plan					

Aérodrome de Paris - Le - Bourget Plan d'Exposition au Bruit

annexe à l'arrêté interpréfectoral n°2017-0305 du 06 Février 2017

Le Préfet de la Seine-Saint-Denis
Pour le préfet et par délégation,
Le préfet délégué pour la sécurité
et la sûreté des plates-formes aéroportuaires
de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget


Philippe RIFFAUT

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Pour le préfet et par délégation
Le Secrétaire Général


Thierry BONNIER

Le Préfet du Val-d'Oise


Jean-Yves LATOURNERIE

Le Préfet de la Seine-et-Marne


Jean-Luc MARX



Format :	Echelle:
A3 +	1:25 000

Observation :